



## **Déclaration liminaire au CTL de la DDFIP de la Nièvre du 19 mars 2015**

Cette année a encore été marquée par de nouvelles suppressions d'emplois. Il est déchirant de constater que, face à un chômage grandissant, la promotion de l'emploi ne soit préconisée que dans le secteur privé. L'obsession grandissante d'une diminution des dépenses a un impact sur l'exercice d'un service public de qualité.

Nous devons aujourd'hui évoquer l'aménagement des horaires d'ouverture des Centres des Finances Publiques de notre département. Cet aménagement constitue de toute évidence l'aveu d'une impossibilité pour nos services de remplir correctement leurs missions de Service Public dans les conditions actuelles d'austérité budgétaire et de pénurie d'effectifs.

Présentée comme une réponse aux attentes des usagers, cette réduction n'est en réalité que le résultat de la gestion des suppressions d'emplois et d'une surestimation de l'approbation par les usagers et par nos partenaires locaux de la dématérialisation.

Compte tenu d'une fiscalité toujours plus complexe et de l'accroissement du nombre de contribuables en situation de précarité, l'accueil physique est rendu indispensable.

Dans ces conditions, réduire les horaires d'accueil est complètement irresponsable. Faire croire que la messagerie et l'accès à des plateformes téléphoniques entraîneront la diminution de l'accueil physique est illusoire.

Il est utopique de penser que la dématérialisation est la solution à tout et qu'un usager se déplace pour simplement demander comment cocher une case.

La solution n'est pas dans la fermeture des services mais dans l'augmentation des effectifs.

Nous défendons avec les agents le principe d'égalité pour les usagers : c'est le service public. Pour autant nous ne laisserons pas dire qu'on améliorera nos conditions de travail sur le dos des citoyens.

Si les agents valident souvent cette proposition d'aménagement d'horaires, ils ne sont pas dupes de l'atteinte au service public. Dans le champ de leur vécu professionnel quotidien, leurs conditions de travail sont tellement dégradées, que tout allègement, toute possibilité de respiration pour desserrer l'étau sont les bienvenus.

Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que le flux des contribuables non reçus, va de toute manière se reporter sur les plages d'horaires d'ouverture. Cela va engorger encore plus les accueils, rendre ceux-ci de plus en plus difficiles à assurer, contribuer à augmenter l'agressivité des usagers et les tensions dans les services. De plus, les jours de fermeture au public, les agents devront continuer de répondre au téléphone.

Nous regrettons enfin que s'agissant d'une réorganisation aussi importante, le CHSCT n'ait pas été consulté au préalable sur ce sujet.

La DDFIP, sous sa propre responsabilité, met donc en place la réduction des horaires d'ouverture au public sans aucune concertation préalable avec les Organisations Syndicales alors que cela avait été évoqué lors du CTL du 13 novembre 2014.

Après la réduction des horaires d'ouverture, c'est la suppression des services qui va suivre.

Les plans de restructurations en cours confirment l'abandon des services publics de qualité et de la promotion de l'emploi. Les « redéploiements » et « fusions-mutualisations » qui vont prochainement être opérés sont encore guidés par le seul désir de diminuer des effectifs.

Si la dégradation des conditions de travail, la mobilité forcée, l'abandon de la garantie de la rémunération, la modification des statuts et les problèmes psychosociaux peuvent ne pas émouvoir certains, peut-il en être de même de la disparition de tout service public de qualité ?

Les vastes plans de restructurations en cours prêchent la disparition des implantations locales, la mobilité forcée inter-administration, l'exercice d'un service public «via des permanences», la promotion de missions itinérantes, le recours aux conventions de mandats, le développement d'agents «multitâches». Ce sont autant d'indices de la disparition de toute technicité et de l'accentuation de la désertification des zones rurales.

La remise en cause des missions et leurs mutualisations à outrance sont dangereuses. Une proximité dématérialisée et dépersonnalisée, c'est l'abandon de territoires et un service public ne survivant que de nom. Les restructurations en cours ne vont pas dans le sens de l'intérêt général. Le service public, c'est l'assurance d'un service régulier, sans retard, et sans discontinuité pour les usagers et les partenaires locaux. Le résultat annoncé est l'inégalité entre territoires urbains et ruraux ou semi-urbains.

Avec la "dématérialisation des agents", c'est la notion même de Service Public qui perd toute contenance.

Si la Direction Générale veut réellement prendre en compte le mal être des agents, mal être dont elle est la seule responsable, elle doit cesser sa politique de restructuration à l'emporte-pièce.